

AU DU JAL

ANNÉE 2026 NO 1 - FÉVRIER

CE MOIS CI:

Nouvelles municipales	2
Mot du maire	3-4-5
AGA COOP	5
Emplois d'été	6
Carnaval	7-8
RIDT	9
Chalet des Loisirs Bibliothèque	10
Club des 50 ans et +	11-12-13
Camp de jour d'été Relache V.I.P	14

Joyeuse
St-Valentin!



Cet hiver, laissez place à
la joie et plongez
dans l'ambiance
festive du carnaval !

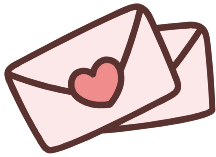


Détails aux pages 7 & 8

Le bureau municipal est ouvert
selon l'horaire suivant

**Lundi au jeudi de
9h00 à 11h30 et 12h30 à 16h00**

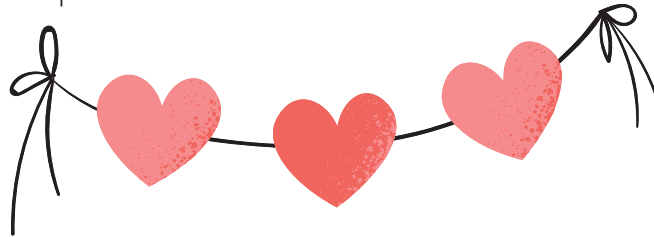
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le
personnel municipal au 418-899-2834 ou par courriel à
info@municipaliteauclair.ca



Pour les situations urgentes: 581-337-1276
ou dg@municipaliteauclair.ca

Travaux publics & Garage municipal: 418-899-0378

Urgence travaux publics: 418-709-3612



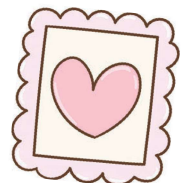
Séances du conseil municipal

Les prochaines séances publiques du conseil
municipal auront lieu aux dates suivantes, à **19h30**,
à la bibliothèque municipale au
777, rue du Clocher :

* Lundi, 2 mars

* Mardi, 7 avril

Ces séances sont ouvertes
au public. La participation
des citoyens est
encouragée.
Bienvenue à tous!



Adoption du budget 2026

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec rigueur et responsabilité que le conseil municipal vous présente le budget 2026 de la Municipalité d'Auclair, un budget équilibré totalisant 1 574 158,37 \$ en revenus et en dépenses.

Dans un contexte où les municipalités doivent composer avec l'augmentation des coûts de services et d'entretien des infrastructures, le conseil a travaillé à maintenir une fiscalité stable et équitable. Ainsi, le taux de la **taxe foncière générale est fixé à 0,80 \$**, comparativement à 0,79 \$ en 2025, tandis que la **taxe spéciale immeuble diminue à 0,42 \$**, comparativement à 0,43 \$ l'an dernier.

Le taux combiné demeure donc inchangé à 1,22 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit le même qu'en 2025.

Une **légère hausse de 14 \$ par immeuble** est toutefois appliquée aux services d'aqueduc et d'égout pour les immeubles qui en bénéficient, afin d'assurer la pérennité et la qualité de ces services essentiels.

Nous tenons également à souligner des nouvelles positives du côté des revenus gouvernementaux. La municipalité bénéficiera d'une **hausse de la péréquation**, qui passe de 95 541 \$ à 106 900 \$, ainsi que d'une augmentation de la **répartition de la croissance d'une partie de la TVQ**, laquelle passe de 42 616 \$ à 55 577 \$. De plus, **l'assiette fiscale de la municipalité progresse**, passant de 55 340 700 \$ à 56 165 100 \$, témoignant du dynamisme et de la vitalité de notre milieu.

Priorités pour 2026

Pour l'année 2026, le conseil municipal a identifié des priorités claires :

- ☛ Rechercher activement des subventions afin de finaliser les chantiers en cours, notamment le chalet des loisirs, le pavillon et les travaux d'amélioration du camping ;
- ☛ Procéder au remplacement du vieux camion de déneigement, afin d'assurer un service sécuritaire et efficace à la population ;
- ☛ Poursuivre le développement de l'autonomie alimentaire, en mettant en œuvre notre plan de développement d'une communauté nourricière, incluant les projets de frigos collectifs, de serre, et du pavillon, qui deviendra une pièce centrale de ce projet. Une fois complété, ce lieu pourra accueillir des ateliers, des cuisines collectives et plusieurs autres initiatives au bénéfice de la communauté;
- ☛ Les travaux prévus au plan d'intervention pour les conduites d'aqueduc, d'égouts, de pluvial et de l'asphaltage du village se poursuivront, comme prévu, avec la nouvelle TECQ 2024-2028.

Dépôt d'un nouveau rôle foncier

Enfin, bien que nous ayons réussi à minimiser les augmentations de taxes foncières au cours des deux dernières années, il est important d'informer la population qu'un nouveau rôle d'évaluation foncière sera déposé en 2026. Ce nouveau rôle pourrait avoir un impact sur la taxation foncière en 2027, un élément que le conseil analysera avec attention afin d'en limiter les effets.

Le conseil municipal demeure engagé à gérer les finances publiques avec prudence, transparence et avec une vision à long terme, toujours dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens d'Auclair.

Je vous remercie de votre confiance et de votre collaboration.

Stephan Dubé,

Maire



RÉSUMÉ DES REVENUS PRÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2026

REVENUS DE TAXES	
FONCIÈRE GÉNÉRALE	449 600,44 \$
SPÉCIALE IMMO	237 200,00 \$
AQUEDUC	32 175,00 \$
ORDURE	83 121,00 \$
FOSSE SEPTIQUE	22 000,00 \$
EAUX USÉES	31 610,00 \$
ÉGOUT	3 379,00 \$
TOTAL	859 085,44 \$

REVENUS DE TRANSFERTS	
PÉRÉQUATION	106 900,00 \$
PARTAGE TVQ	55 577,00 \$
PAVL VOIRIE ÉTÉ	188 983,00 \$
MTQ CONTRAT	162 090,00 \$
TERRES PUBLIQUES	22 346,00 \$
ÉCOLE PRIMAIRE	9 770,00 \$
AUTRES	35 104,93 \$
TOTAL	580 770,93 \$

REVENUS DE SOURCE LOCALE	
PRÉVISIONS ÉOLIENNES	24 110,00 \$
SERVICES RENDUS	22 150,00 \$
SERV. COMMUNAUTÉES	29 450,00 \$
MUTATION / PERMIS	13 520,00 \$
AUTRES RECETTES	18 072,00 \$
TOTAL	107 302,00 \$

DESCRIPTION DES TAXES	
FONCIÈRE	0,80 \$
SP IMMO	0,42 \$
AQUEDUC	275,00 \$
ORDURE	265,00 \$
FOSSE SEPTIQUE	155,00 \$
EAUX USÉES	290,00 \$
ÉGOUT	31,00 \$

TOTAL DES REVENUS
1 547 158,37 \$

RÉSUMÉ DES DÉPENSES PRÉVISION BUDGÉTAIRE EXERCICE 2026

ADMINISTRATION

CONSEIL MUNICIPAL	41 881,00 \$
GESTION FINANCIÈRE	186 108,00 \$
COMPTABLE	35 000,00 \$
ÉLECTIONS	6 046,09 \$
ÉVALUATION	29 150,00 \$
AUTRE - ASSURANCE	12 122,38 \$
TOTAL	310 307,47 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE	38 491,00 \$
POMPIER	75 583,92 \$
PREMIER RÉPONDANT	16 642,35 \$
AUTRE	
TOTAL	130 717,27 \$

SANTÉ BIEN-ÊTRE

OMH	9 500,00 \$
Q-P	2 836,99 \$
TOTAL	12 336,99 \$

CULTURE / LOISIRS

CHALET-PATINOIRE	21 436,26 \$
CAMPING-PLAGE	14 126,02 \$
ACT. LOISIRS - TERRAIN	33 346,40 \$
BIBLIOTHÈQUE	13 803,83 \$
AUTRE	38 711,67 \$
TOTAL	121 424,18 \$

TRANSPORT

VOIRIE ÉTÉ	193 595,51 \$
VOIRIE HIVER	229 562,33 \$
RUE	13 100,00 \$
COLLECTIF	1 897,46 \$
TOTAL	438 155,30 \$

HYGIÈNE DU MILLIEU

MAT. RÉSIDUELLE	83 121,00 \$
FOSSES SEPTIQUES	23 346,82 \$
EAUX USÉES	43 665,46 \$
AQUEDUC	45 001,20 \$
TOTAL	195 134,48 \$

AMÉNAGEMENT URBANISME

Q-P MRC	32 930,54 \$
JARDIN EMBELLISSE	2 200,00 \$
AUTRE	26 792,14 \$
TOTAL	61 922,68 \$

FRAIS DE FINANCEMENT - IMMO

INTÉRÊT	50 000,00 \$
FRAIS DE BANQUE	13 500,00 \$
REMB CAP	173 700,00 \$
IMMOBILISATION	39 960,00 \$
TOTAL	277 160,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES

1 547 158,37 \$



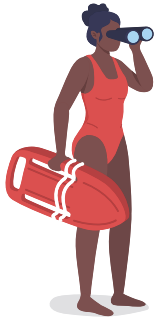
Coopérative de développement
agro-forestier du Témiscouata

Aux membres de la Coopérative de Développement Agro-forestier du Témiscouata.

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de Développement Agro-Forestier du Témiscouata, qui aura lieu le 24 février 2026 à la salle de l'École La Marguerite d'Auclair, à compter de 19 h.

Bienvenue à tous !!!

Pour la saison estivale, nous sommes à la recherche d'employés dynamiques et motivés pour compléter notre équipe.



Les postes à combler sont :

- Sauveteur(se) de plage
- Moniteur(trice) de camp de jour
- Préposé(e) à l'entretien paysager au village et au camping
- Homme/femme à tout faire pour le camping



Joignez-vous à une équipe conviviale et contribuez à offrir un été sécuritaire, animé et agréable à toute la communauté!

418-899-2834

info@municipaliteauclair.ca



Camping

Citoyens et familles, l'été s'en vient ! Réservez votre séjour au camping et profitez pleinement de ce beau milieu de vie qui nous rassemble.



Des terrains saisonniers sont encore disponibles; informez-vous et recevez un rabais citoyen de 5%!

info@campingmunicipaldeauclore.ca

CARNAVAL



**Merci aux différents organismes
pour leur implication ainsi qu'aux
bénévoles pour leur généreuse
participation !**

**DU PLAISIR D'HIVER POUR
TOUTE LA FAMILLE À
AUCLAIR ! 🎉**



Suivez nous sur
Facebook !



Nous sommes heureux de vous offrir une programmation diversifiée, pensée pour toute la famille !

Sachez que les fonds amassés lors des différentes activités serviront directement à la réalisation de deux projets qui nous tiennent particulièrement à cœur :

- 👉 l'aménagement du nouveau chalet du camp de jour pour nos jeunes;
- 👉 l'agrandissement du chalet des loisirs, afin d'en faire un espace intergénérationnel et rassembleur.

Votre participation fait toute la différence. Soyez généreux 😊

Procurez vous des ½ - ½ au Dépann-O-Max, au bureau municipal ou au Chalet des loisirs. Les billets seront aussi en vente lors des différentes activités. Une autre façon d'encourager le Carnaval !!!

Participez en grand nombre !



CARNAVAL

TOURNOI DE HOCKEY 4 CONTRE 4

Samedi, 7 février

Chalet des Loisirs, de 8h à 17h

Le Tournoi des acériculteurs est de retour !

2^e édition!

Sur place:
foyer extérieur
musique festive
repas chaud
grignotines
et plus !



DISCO PATIN

Samedi, 28 février
Chalet des loisirs
de 18h30 à 22h

Disco Patin: plaisir garanti pour petits et grands !

SOIRÉE POP QUIZ



Samedi, 21 février
Salle de l'école

Ouverture des portes: 19h
Début du quiz: 19h30

Animée par la Boîte à Quiz, une soirée haute en couleur vous attend!

Formez votre équipe de 3 à 6 personnes et venez jouer pour le grand prix !

10\$ par personne

Les participants doivent avoir minimum 14 ans et maximum 100 ans! 😊

Bar et grignotines sur place

Il est préférable de s'inscrire à l'avance pour nous aider à préparer cette 1^{er} édition; **MERCI !**

SOIRÉE DE DANSE COUNTRY / POP

Vendredi, 27 février
Salle de l'école

Soirée animée par Louise Dumont. Bienvenue à tous!



Ouverture des portes: **18h30**

Enseignement de danse

«Stand by me»: **19h**

Début de la danse: **19h30**

10\$ par personne

Bar et grignotines sur place

TIRE SUR LA NEIGE

Dimanche, 1^{er} mars
Chalet des loisirs, à partir de 14h

Venez vous régaler tout en profitant des plaisirs de l'hiver!

6 ans et +: 2\$
5 ans et moins: gratuit



Pour chaque activité, prévoir de l'argent comptant!

BRUNCH DES FERMIERES

Dimanche, 8 mars
Salle de l'école
de 10h à 13h



0 à 5 ans: gratuit
6 à 12 ans: 9.00\$
Adultes: 20.00\$

Offrez-vous un savoureux brunch préparé par Les Fermières du Jal, et profitez-en pour célébrer la Journée de la femme dans une ambiance chaleureuse et gourmande.

Merci à Monsieur Bernard Généreux pour son implication à la soirée Pop Quiz !



TAXE DE SERVICE MATIÈRES RÉSIDUELLES



NOUVEAU FONCTIONNEMENT 2026

COMMENT ?

Afin d'inciter tous les utilisateurs à mieux trier leurs matières résiduelles, et pour être plus équitable avec l'utilisation des services, un nouveau fonctionnement de la taxe de service est mis en place en 2026.

La taxe de service pour les matières résiduelles est maintenant partagée en deux parties :

- Une partie pour **la gestion globale des services** qui sont requis par la réglementation et accessibles à tous les propriétaires de bâtiments.

Elle est forfaitaire et appliquée à tous les bâtiments existants sur le territoire.

- Une autre partie, pour **les services de collecte**, qui est fixée en fonction du nombre et du type de contenants à déchets que les utilisateurs présentent à la collecte.

Le service de base minimum est d'un bac roulant à déchets par unité d'occupation.

La taxe est donc fonction du nombre de bacs roulant à déchets (ou équivalent en conteneur) que vous mettez à la collecte.

Chaque bac roulant à déchets **supplémentaire** présenté à la collecte **devra être muni d'une vignette spécifique**, à acheter auprès de la municipalité.

D'ici la fin mars 2026, une tolérance sera appliquée mais vous devez contacter votre municipalité si vous souhaitez présenter à la collecte plus d'un bac roulant à déchets.

Après cette date, la RIDT et la municipalité appliqueront des règles strictes pour la collecte des bacs roulants à déchets.

Notez que le tri est obligatoire et que certaines matières sont interdites à la collecte des déchets. Consultez les services disponibles au verso.

Si vous mettez à la collecte un seul bac roulant à déchets, vous n'avez rien à faire.

Assurez-vous de trier vos matières le plus possible avec les services disponibles.

POURQUOI ?

La collecte des déchets et leur enfouissement coûtent de plus en plus chers.

La gestion des déchets représente plus des deux tiers des frais payés par les contribuables de la municipalité à la RIDT.

À l'inverse, lorsque le tri est bien fait, la gestion des matières recyclables ne coûte rien.

De nombreux services sont disponibles sans frais pour éviter de tout mettre aux poubelles (voir au verso).

MIEUX TRIER, MOINS DE DÉCHETS

Aucun frais ou vignette pour le recyclage, peu importe le nombre de bacs roulants de récupération mis à la collecte.

La RIDT peut vous livrer gratuitement un bac roulant supplémentaire de récupération, il suffit de le demander si vous avez des surplus et de bien trier les matières.

Les récipients de tri pour les matières organiques sont aussi disponibles gratuitement dans votre municipalité.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour toute question sur la taxe de service contactez la municipalité.

Pour toute question sur les services, la collecte des bacs roulants ou les contenants, contactez la RIDT (voir au verso).



SERVICES DISPONIBLES AU TÉMISCOUATA

LES BONNES MATIÈRES AU BON ENDROIT !

SANS FRAIS



(418) 853-2220
info@ridt.ca
www.ridt.ca

RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages ou imprimés
Ils sont faits de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal.

Contenants souples ou rigides
Généralement, les contenants recyclables s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle qui va aussi dans le bac.

Les déposer vides, secs et propres. Un simple petit rinçage au besoin.

Exemples de contenants : bouteille de shampoing, bouteille d'huile, contenant de savon à lessive, contenant de crème sure, barquette alimentaire en styromousse, etc.

Emballages
Ils servent à transporter facilement un produit.
Exemples d'emballages : boîte à oeufs, casse-croûte de fruits, conserve, sac de papier, filet à clémentines, etc.

Imprimés
Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

Exemple d'imprimés : journaux, magazines, feuilles lignées ou quadrillées, enveloppes, etc.

⚠️ Quelques exceptions : les produits dangereux et les contenants sous pression vont à l'écocentre. Les emballages de protection de polystyrène vont à la poubelle.

COMPOSTAGE

2 choix s'offrent à vous !

Composter à la maison

- Résidus alimentaires d'origine végétale
- Résidus de fleurs ou de jardinage, pelouse, feuilles mortes

Porter vos matières dans un conteneur d'apport volontaire

- Résidus alimentaires d'origine végétale ou animale
- Résidus de fleurs ou de jardinage
- Essuie-tout, papier brun, mouchoirs et carton souillé
- Nourriture pour animaux et litière naturelle

ÉCOCENTRES

pour toutes les matières dont

- Bois
- Matériaux de construction
- Résidus verts
- Branches
- Meubles et encombrants
- Électroménagers
- Pneus
- Métaux mélangés
- Matériel électronique et informatique
- Agrégats : béton, brique, asphalte
- Produits dangereux : peintures, huiles, propane, aérosols, produits d'entretien de maison
- Piles et batteries
- Huiles de cuisson
- Ampoules et tubes fluorescents
- Tubulures d'érablière

MINI-COLLECTE

Écocentre, bureau municipal et écoles

- Cartouches d'encre
- Lunettes et casquettes
- Attaches à pain
- Piles et cellulaires
- Goupilles en aluminium

FRIPERIES OU COMPTOIRS DE LINGE

les conditions varient d'un endroit à l'autre, vérifiez avant.

- Vêtements, chaussures, accessoires et textiles
- Jouets, jeux et articles sportifs
- Articles décoratifs, ménagers ou de cuisine

DÉPÔT POUR PLASTIQUES AGRICOLES

- Pellicules de balles rondes et carrées
- Emballages en tube ou toiles pour ensilage
- Sacs de semences, pesticides et fertilisants (petits et gros)
- Sacs de moulée, tourbe, ripe, litière
- Ficelles - Cordes

DÉPÔT MUNICIPAL

seulement pour ces matières

- Surplus de matières recyclables
- Résidus verts, pelouse, feuilles mortes
- Branches ou résidus d'élagage
- Peintures et huiles
- Produits dangereux de maison



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

Bureau administratif

369, avenue Principale
Dégelis (Québec) G5T 2G3
(418) 853-2220
1-866-789-RIDT (7438)





CHALET LOISIRS ET BIBLIO



Horaire du Chalet des loisirs

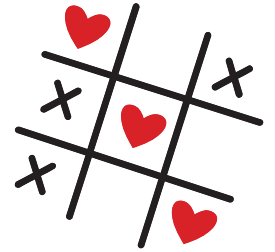
Samedi: 13h à 16h – 18h à 22h

Dimanche: 13h à 16h

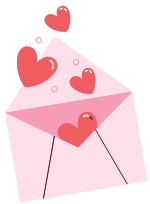
Mercredi: 18h à 21h

Jeudi: 18h à 21h

Vendredi: 18h à 22h



Le chalet fermera le 1^{er} mars. Pour la semaine de relâche, nous vous tiendrons informer de l'horaire selon la météo.



Voici l'horaire de votre bibliothèque municipale:

Mercredi de 18h à 19h

Jeudi de 13h30 à 15h30



Nous souhaitons la bienvenue à Odile Marquis Gendron qui se joint à l'équipe de bénévoles!

Demandes spéciales

Christian Malo: christian.malo@sympatico.ca ou 418-899-6608

Sylvie Nadeau: vusurlelac@gmail.com ou 418-714-0093

EN NOUVEAUTÉ: Prêts de jeux de société pour jeunes!



L'équipe de bénévoles de la biblio:

Christian Malo, Sylvie Nadeau, Chantal Laflamme,

Sylvianne Caron et Odile Marquis Gendron.

Bibliothèque municipale d'Auclair: 418-899-2834, poste 4





Club des 50 ans et + d'Auclair

JOYEUSES ST VALENTIN

&

Bonne Fête

à tous nos membres qui auront leur anniversaire



En Février 2026

Gingtte Dubé, Étienne Beaulieu, Jacques Pelletier

En Mars 2026

Marie Lavallée, Yvette Grondin, Nathalie Martel, Valmont Bouchard,
Clermont Lemay, Michéline Labilloy, Francine Gauthier,
Jeannine Gilbert, Gaétan Albert, Gisèle Lévesque, Josée Sylvain,
Denise Turcotte, Huguette Beaulieu

AVIS DE CONVOCATION – DÎNER ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB 50 ANS ET + D'AUCLAIR



DATE : 16 FÉVRIER à 12 :00
ENDROIT : BIBLIOTHÈQUE D'AUCLAIR
777, RUE DU CLOCHER, AUCLAIR



Aux membres actifs du club des 50 ans et plus d'Auclair, vous êtes invités à venir partager un buffet froid et ensuite l'assemblée générale aura lieu.

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, outre l'adoption du rapport des activités et des états financiers, vous devrez élire les administrateurs, trois postes sont en élection cette année. Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre d'administrateur doit faire parvenir au secrétaire du club un formulaire de mise en candidature au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale. Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature en communiquant avec la secrétaire du club.

Comptant sur votre participation, vous pouvez confirmer votre présence au 418-899-0359 avant le 11 février afin de prévoir le lunch.

De votre comité du Club 50 ans + d'Auclair

*Josée Sylvain présidente, Roger Lévesque, vice président, administrateurs; Jeannine Gilbert, Marjolaine Ouellet, Sylvie Lavoie Fournier, Sylviane Caron, Josée Carette, secrétaire-trésorière
Clubauclair50plus@gmail.com*





CLUB 50 ANS ET +



Club des 50 ans et + d'Auclair

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Aux membres actifs du Club de 50 ans et plus d'Auclair

Vous êtes invités à l'assemblée générale annuelle de votre Club de 50 ans et plus d'Auclair qui aura lieu :

Date : Lundi le 16 février 2026
Heure : 12 :00
Endroit : Bibliothèque d'Auclair, 777 du Clocher, Auclair

Nous débuterons en partageant un léger buffet offert par le Club, ensuite nous procéderons à l'assemblée générale.

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, outre l'adoption du rapport des activités et des états financiers, vous devrez élire les administrateurs, trois (3) postes sont en élection cette année. Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre d'administrateur doit faire parvenir au secrétaire du club un formulaire de mise en candidature au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale. Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature en communiquant avec la secrétaire du club.

Comptant sur votre participation, l'ordre du jour vous sera remis à l'entrée.

Josée Carette

Secrétaire-trésorière
Club de 50 ans et plus d'Auclair
418-899-0359



De votre comité du Club 50 ans + d'Auclair

Josée Sylvain, présidente, Roger Lévesque, vice-président, Jeannine Gilbert, administration, Marjolaine Ouellet, administration, Sylviane Caron, administration, Sylvie Lavoie Fournier, administration, Josée Carette, secrétaire-trésorière



RASSEMBLEMENT DES JEUX 50+ DU BAS-SAINT-LAURENT ON ENTRE EN ACTION... PUISSANCE 50+ À DÉGELIS, LE 12 JUN 2026 !

PRÉSENTÉ PAR



Vous pouvez vous procurer le
formulaire d'inscription auprès
du Club 50+ d'Auclair!



INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DATE LIMITE 2 MAI 2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DISPONIBLE À VOTRE CLUB OU SUR DEMANDE



Transport en autobus disponible
Informez-vous auprès de votre club !



Vous désirez des informations supplémentaires :

☎ Mélanie Isabel
☎ 581-466-0885
@ jeux50plusdegelis@gmail.com

C'est un rendez-vous !




12 juin 2026
08h30/17h30
515, rue de la Briquette, Dégelis, Qc G5T 1B2

SURVEILLEZ LES COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS AUPRÈS DE VOTRE CLUB



MERCI À TOUS NOS DONATEURS MERCI

La reprise des cours de GYM CERVEAU a lieu au
Témiscouata grâce à votre générosité.

 MRC de Témiscouata	 Desjardins	 Amélie DIONNE DIRECTRICE GÉNÉRALE
 Municipalité Auclair	 Municipalité Dégelis	 Municipalité St-Honoré
 Guido Deschênes	 Municipalité Lejeune	 Chevaliers de Colomb Dégelis
 MADAME MONIQUE BELZILE	 Club des 50 + Lots-Renversés	 Packington Municipalité de Packington
 C.A.D.L. Corporation d'Aide au Développement Local Saint-Honoré-de- Témiscouata	 Municipalité Saint-Louis-du-Ha! Ha!	 Chevaliers de Colomb Cabano
 BÉGIN & BÉGIN inc. Lots-Renversés	 GROUPE NBG INC Rivière-Bleue	 Monsieur CLARENCE LEVASSEUR

Merci à tous!!!!



MERCI à tous les participants.es
pour votre présence.

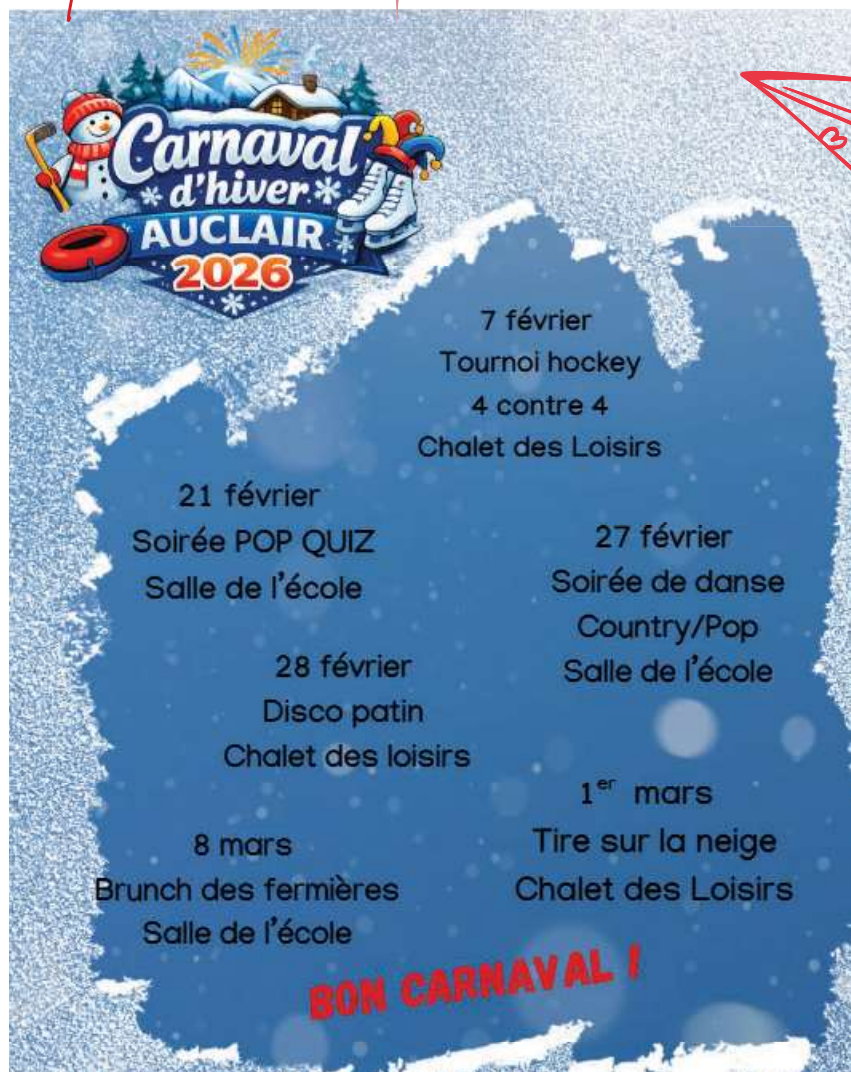
Camp de jour estival

Nous sommes heureux de vous annoncer que le camp de jour sera toujours en service cet été. Les détails suivront sous peu !

Relâche V.I.P.

Encore cette année, la municipalité d'Auclair participe à la relache V.I.P. ! Les activités de la relâche sont incluses dans la programmation du carnaval, surveillez notre page Facebook pour connaître les détails.

Carnaval en bref ...



The poster for the Auclair Winter Carnival 2026 features a blue background with a white snow-like border. At the top, there is a logo with a snowman, a house, and a skater, with the text 'Carnaval d'hiver AUCLAIR 2026'. Below the logo, the schedule of events is listed in two columns. At the bottom, the text 'BON CARNAVAL !' is written in red.

7 février Tournoi hockey 4 contre 4 Chalet des Loisirs	
21 février Soirée POP QUIZ Salle de l'école	27 février Soirée de danse Country/Pop Salle de l'école
28 février Disco patin Chalet des loisirs	
8 mars Brunch des fermières Salle de l'école	1 ^{er} mars Tire sur la neige Chalet des Loisirs

BON CARNAVAL !

